

LES PÉPITES DE L'IUT

HIVER 2023



LES ACTUALITÉS DE L'IUT DE SCEAUX

" Investissez dans votre avenir, choisissez l'excellence ! "

Forum Entreprises

Le Forum Entreprises du mois de janvier a réuni 14 entreprises de la start-up innovante au grand groupe en passant par l'administration dans divers domaines, tels que la **finance**, le **marketing**, les **ressources humaines** et la **gestion**.

Les entreprises, en recherche d'apprentis, de stagiaires et d'emploi étudiants ont pu rencontrer les étudiants de nos deux spécialités (*Techniques de Commercialisation et Gestion des Entreprises et des Administrations*).

Pour favoriser les échanges entre les étudiants et les entreprises, différents formats étaient proposés : des **conférences métiers** au cours desquelles les entreprises ont présenté leur culture d'entreprise et leurs différents métiers, des stands sur lesquels une première prise de contact était ébauchée et des **entretiens de recrutement** pour différents types de contrats (ex. *emploi étudiant, stage, alternance*).

Les employeurs ont été impressionnés par l'engagement et l'intérêt des étudiants de l'IUT, ainsi que par leur professionnalisme lors des entretiens de recrutement.

Ce forum sera renouvelé tous les ans et vise à rassembler davantage d'entreprises et administrations.

Place des alumni

Nous sommes fiers de compter **14 000 anciens étudiants**. Parmi eux, James Bellande, devenu entrepreneur, a pour projet de créer une association regroupant tous les alumni de notre établissement. Cette initiative permettrait à nos étudiants actuels, ainsi qu'à nos diplômés, de développer leur réseau professionnel et d'enrichir leur expérience en bénéficiant des conseils et de l'expertise de nos anciens élèves. Nous sommes convaincus que cette association pourrait offrir de nombreuses opportunités pour l'orientation et l'insertion professionnelle de nos étudiants comme des stages et alternances.

Présents depuis des années sur les murs de l'IUT, les portraits de nos anciens étudiants, ont été regroupés récemment en créant la "**Place des alumni**" au niveau 4 de notre IUT. Nous espérons que ces portraits retraçant le vécu et le devenir de nos alumni dans divers domaines d'activité et lieux géographiques (ex. *Allemagne, Brésil, Chine, Australie*) inspireront nos étudiants pour leur propre parcours.



Lors de la rentrée 2023, l'IUT poursuivra le développement de l'**alternance** au sein de ses formations. Ainsi, dès à présent les lycéens peuvent faire le choix via Parcoursup d'intégrer la 1ère année de BUT TC en **apprentissage**.

Par ailleurs, l'ensemble des parcours du BUT GEA seront ouverts en apprentissage dès la 2ème année.

Le déploiement de l'offre de formation par apprentissage dans le cadre du BUT répond à la demande des entreprises de recruter nos **apprentis** et à la demande des étudiants de se former tout en acquérant une **expérience professionnelle**.

En synthèse, seront ouverts en apprentissage à la **rentrée 2023** :

- BUT 1ère année TC
- BUT GEA 2ème et 3ème année (*parcours GPRH, CG2P, GC2F, GEMA*)
- BUT TC 2ème et 3ème année (*parcours MMPV, MDEE, BDMRC, SME*)

Arbre des donateurs

L'IUT de Sceaux, en tant qu'établissement d'enseignement supérieur accueillant des étudiants en formation initiale, est habilité à recevoir la **Taxe d'Apprentissage**. Depuis de nombreuses années, ces versements nous ont permis de réaliser divers travaux d'**amélioration du cadre de travail** de nos étudiants (ex. *création de box de travail à la bibliothèque*)

et d'utiliser des **dispositifs innovants** d'apprentissage (ex. *"serious games"*).

Cette année, nos équipes ont initié un projet novateur pour honorer nos donateurs en créant un arbre symbolique qui représente à la fois l'enracinement et l'évolution de nos étudiants.

Pour réaliser ce projet, nous avons fait appel à l'artiste Nicolas Thibault, qui a créé une magnifique peinture murale représentant un arbre dont les logos des **entreprises donatrices** de l'année actuelle sont les fruits. Nous espérons que ces fruits seront toujours plus abondants, grâce à la générosité des entreprises. Le contact avec les entreprises qui versent leur taxe d'apprentissage à notre établissement est précieux, nous souhaitons renforcer cette collaboration.

Pour faciliter les versements, une procédure nationale simple et efficace a été mise en place : les entreprises peuvent désormais verser directement à l'IUT leur taxe à partir du 25 mai 2023 en nous identifiant sur la plateforme Soltéa (*numéro UAI de l'IUT : 0921245D*).